Aide pour les associations carolos qui œuvrent dans le social!

Le 9 juin dernier, la Ville de Charleroi annonçait un grand plan de relance de 10 millions d'euros articulé autour de 10 mesures phares qui doivent bénéficier à plusieurs secteurs d'activités ainsi qu'aux citoyens carolos.

Parmi ces mesures figure une augmentation des subsides au secteur associatif dans les domaines de la culture, des sports, de la nature en Ville mais également du social notamment via le Plan de cohésion sociale mais pas seulement.

Ce jeudi 09 juillet 2020, le Bureau permanent du CPAS a pris connaissance de l'intention de la Ville de réserver une enveloppe de 200.000 €, pour le CPAS, en vue d'aider le secteur associatif de l'aide sociale à surmonter l'impact économique lié à la crise.

Cette enveloppe sera soumise à l'approbation du Conseil communal et porte sur plusieurs formes de soutien via le CPAS :

- Une augmentation de 30% des subventions accordées aux associations conventionnées avec le CPAS dans le cadre de missions récurrentes, en cours d'impulsion ou innovantes;
- Une enveloppe au Relais social de Charleroi ainsi qu'à ses associations partenaires;

Il est important de souligner que les associations qui bénéficieraient d'une aide directe de la Ville dans le cadre de ce plan de relance ne pourraient bénéficier d'une seconde aide sur la base de cette enveloppe, que ce soit via le CPAS ou via le Relais social et ce, afin de veiller à une utilisation rationnelle et efficace des deniers publics.

- Une proposition au Conseil de l'Action sociale pour le renforcement des budgets prévus dans le cadre de l'appel à micro-projets thématique « aide matérielle aux personnes les plus précarisées » qui vise à soutenir les actions de plus petites associations qui apportent des aides de 1^{ière} nécessité aux carolos : aide alimentaire, fourniture de vêtements, accès aux soins de santé ou encore à l'hygiène ;
- La mise en œuvre d'une plateforme visant à coordonner et développer l'aide urgente en matière alimentaire et d'accès aux produits d'hygiène. Ce projet dont l'objectif est de créer un véritable réseau des aides disponibles en la matière sur le territoire de Charleroi est en cours d'élaboration en bonne concertation avec l'ensemble des associations actives sur le terrain.

« Le COVID-19 a fait entrer notre société dans une situation de crise sanitaire avec bon nombre de répercussions sociales et économiques.

Malheureusement, comme à chaque fois où notre société se voit ébranlée, les premières personnes touchées sont celles qui se trouvaient déjà dans des situations de grande précarité financière et/ou matérielle.

Ce soutien de la Ville au bénéfice des structures qui œuvrent chaque jour, avec parfois peu de moyens, à venir en aide aux plus fragiles ou à celles et ceux qui traversent une période difficile est donc la bienvenue! »